

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 25 juin 2009 à 20 H 30**

**Compte rendu**

Absents excusés :

-Monsieur FANTONI Jean Marc qui a donné procuration à Monsieur Michel BUTZ

-Monsieur DIDIER Jean Pierre qui a donné procuration à Monsieur SALZEBER Robert

-Madame Elisabeth AMET qui a donné procuration à Madame Colette CONTAUX

Absente :

-Madame LAMBOTTE Odile

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28.5.09 est approuvé à l'unanimité ainsi que l'ordre du jour.

### **DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **-Droit de préemption urbain**

Vente d'un terrain sis lieudit « Sur la Rive »  
Appartenant à Mr et Mme Hubert FRANCOIS

Vente d'un terrain sis rue du Cuchot  
Appartement à Mr et Mme Bernard CHEVRIER

La municipalité n'exerce aucun droit de préemption.

#### **Travaux de voirie 2009**

##### **Secteur des Fèches et rue de la Fosse**

Monsieur SALZEBER fait état de la mise à niveau des regards et rapporte les différents devis demandés.

Le devis de l'entreprise TRAPDID (TRB) a été retenu.

#### **Point à temps**

4 soumissions ont eu lieu

Le marché a été retenu avec la Société VALDENAIRE Frères de SERVANCE

#### **Placement de trésorerie**

Placement de fond pour un montant de 500.000 euros pour une durée de 6 mois à compter du 7.6.09

En compte à terme des collectivités locales

## **AFFAIRES COMMUNALES**

### **1 – Ressources Humaines**

Monsieur MICHEL fait état de la circulaire concernant le pôle emploi et les problèmes de contrat suivant les différentes tranches d'âge.

Monsieur le Maire souligne qu'il s'agit d'un problème délicat d'autant que dans les contrats d'apprentissage, le coût est plus élevé pour la commune que pour les entreprises.

### **2 – Gestion et entretien du patrimoine**

#### **Les blés d'or**

Monsieur le Maire a fait le point sur la situation de ce dossier qui avance.

Les consultations vont être lancées à la fin du mois avec un début des travaux envisagés pour Août/Septembre. Monsieur le Maire s'étonne que l'OPAC n'ait toujours pas fourni le descriptif des maisons.

Maître GARTNER est consulté pour préparer une convention qui liera Commune-OPAC. Un modèle de règlement (fait par le lotisseur) sera déposé en même temps que le permis d'aménager.

Une réflexion est envisagée sur les moyens de faire participer l'acquéreur aux réseaux.

Monsieur le Maire a ensuite fait état du compte rendu de la commission communale du PLU du 12.6.09 remerciant les participants et plus particulièrement Monsieur JOUENNE.

Ont également été abordés, les problèmes d'ajustement du PLU, plus particulièrement en ce qui concerne les zones « *border line* » d'inondabilité.

#### **Conduite intercommunale Vecoux-Dommartin**

Monsieur le Maire a fait remarquer qu'il s'agit là « d'une merveille de coopération intercommunale ». Les travaux devant commencer début juillet pour se terminer fin octobre. Une subvention est prévue à hauteur de 68%.

La question se pose de savoir s'il y a lieu de faire un emprunt ou de payer comptant.

#### **Terrains communaux**

Monsieur GENAY a fait le point sur la situation.

#### **Forêt communale**

Monsieur le Maire a fait le compte-rendu de la réunion des Maires du 6.6.09 dans le cadre de l'Association des Communes forestières : bien que le thème de cette réunion fût sur la chasse, le thème de l'ONF et son maintien « en service de proximité » est apparu primordial pour tous les Maires présents.

## **Travaux dans les bâtiments**

Monsieur GENAY a rapporté la réunion de la commission des bâtiments du 15.6.09 : l'objectif principal est de rénover la salle des fêtes ( peinture et éclairage). Sur trois devis, c'est l'entreprise DEMANGE qui a été retenue.

## **Bureau de Poste**

Monsieur le Maire a rappelé les problèmes rencontrés par LA POSTE notamment le manque de personnel qui amène à la fermeture de notre bureau en août du fait des vacances.

La boîte à lettres taguée de Pont a été enfin remplacée.

Monsieur le Maire tient à garder le bureau de poste.

Il évoque que des problèmes de fermeture de certains bureaux sont envisagés fin 2009.

En l'absence de toute information, Monsieur le Maire a écrit au Président de l'Association des Maires des Vosges pour qu'il se renseigne à ce sujet. Affaire à suivre de près.

## **3 – Sport Loisirs et Culture**

Monsieur le Maire a fait le point sur l'utilisation de l'antenne bibliothèque – médiathèque de Dommartin ouverte depuis le 27.5.09

Horaires :

\*mercredi de 14 H à 18 H (sauf l'été)

\*vendredi de 10 H à 12 H

Les débuts sont timides.

## **Conseil Municipal des Enfants**

Monsieur BUTZ a relaté le concours de pétanque avec 22 participants, avec lots du Conseil Général et coupes de la municipalité. Il regrette le manque de participation des parents.

A noter le prochain conseil municipal des enfants des Vosges prévu à FRAIZE le 1.7.09.

## **Maison des Associations**

Monsieur MICHEL a fait le point sur la situation

## **Conservation du patrimoine**

Comme évoqué lors du précédent Conseil Municipal, et dans le cadre de la réalisation d'une copie de la Vierge du Mai, délégation a été confiée à l'unanimité des voix à l'Association « *Dommartin Histoire et Patrimoine* »

Monsieur LALLEMANT a exposé les modalités d'une souscription pour aider l'Association.

La souscription se fera sous forme dons anonymes à la Fondation du Patrimoine qui reversera les dons à l'Association de Dommartin.

Il faut savoir que tout don à la Fondation entraîne des déductions fiscales (66%). Détail sera fourni ultérieurement.

Monsieur le Maire a précisé que le sculpteur a été retenu l'Association « *Dommartin Histoire et Patrimoine* ». Le bloc de pierre brut sera exposé sur la place de l'Eglise avant le premier coup de ciseau du sculpteur.

### **Feux de la Saint Jean et Foire aux Pieds de Cochon**

Monsieur ROCKLIN a fait le point sur la situation.

La classe 2011 est prête pour le samedi 27 et le feu de la Saint Jean

En ce qui concerne la foire, des contrats ont déjà été réceptionnés et les inscriptions se prendront à partir du 10 juillet prochain pour le plan de mise en place.

Après consultation, le chapiteau et prestations fournis par LEONARD traiteur sont retenus.. La confrérie prendra son repas sous le chapiteau.

### **4 – Social – Aide à la personne – Affaires scolaires**

#### **Permanence de l'assistance sociale**

Salle des mariages : tous les 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9 H à 10 H

#### **Conseil d'école**

Monsieur le Maire a fait état de la réunion du conseil d'école.

Monsieur le Maire a conseillé aux parents et grands parents ( un par repas) de venir constater ce qui se passe à table !

Notons toutefois qu'il n'y a pas eu de grief quant à la nourriture.

En cas de problème, Monsieur le Maire a précisé que c'est à lui qu'il faut s'adresser.

La possibilité d'une récréation de 11 H 30 à 12 H – pendant les cours de soutien scolaire – est envisagée.

A noter l'arrivée de Madame DE NARDO-MOUGEL Laurence – nouvelle professeur des écoles.

### **5 – Gestion Emploi des moyens techniques**

Monsieur SALZEBER a fait le point sur les travaux en cours et le résultat des consultations relatives aux travaux de voirie.

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **1 – Communauté de Communes**

Monsieur le Maire a précisé que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 7.7.09 à ST ETIENNE LES REMIREMONT.

Il a insisté sur les risques pour notre budget d'une aggravation des dépenses intercommunales.

En ces temps difficiles, une pause s'avère nécessaire.

Le Conseil consulté approuve la démarche.

## **2 – Syndicats intercommunaux**

### **Syndicat mixte du pays de Remiremont et de ses vallées**

Monsieur LALLEMANT a rapporté la réunion du Comité Syndical du 2.6.09 : deux salons intéressants

-le bien être des seniors

-l'emploi des jeunes

Une personne du Conseil Général a fait un exposé intéressant sur les financements européens.

### **Syndicat intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs**

Monsieur le Maire a fait état du contenu des réunions du 12 et 24.6.09.

Avant d'envisager de donner la compétence réseaux au Syndicat, un inventaire s'avère indispensable.

### **Syndicat intercommunal à vocation unique pour la gestion d'incendie et de secours du secteur de Remiremont (SIVUIS)**

Monsieur le Maire a rappelé la décision de demande de retrait adressée au Président du SIVUIS – les conseillers sont d'accord pour l'envoi de cette dernière aux différents membres responsables de la Commission du SIVUIS (pour information).

### **Syndicat de la voie verte**

Monsieur PIERRE a fait état des problèmes rencontrés en ce qui concerne l'entretien et les dégradations.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **Accès au site de la « Bruche »**

Monsieur le Maire a rapporté les problèmes rencontrés avec la SAGRAM et a expliqué les différences de compétence entre le Tribunal Administratif et le Tribunal de Grande Instance.

Le jugement au fond sera rendu par le TGI le 15.10.09.

Monsieur le Maire s'explique sur les raisons du retrait de son arrêté concernant la circulation.

Un débat s'est engagé, il a été précisé que le retrait de l'arrêté ne remettait pas en cause la fin de bail signifié à la Société SAGRAM. Ce sera au TGI de juger.

### **Subvention du Conseil Général**

Le Conseil Général a décidé d'accorder à la commune de Dommartin les Remiremont, une subvention de 34 500 euros calculée sur la base de 23% sur une dépense subventionnable de 150 000 Euros HT pour les travaux d'assainissement au lotissement « les Blés d'Or ».

Le Conseil Général a décidé d'accorder à la commune de Dommartin les Remiremont, une subvention de 26 064 euros calculée au taux de 50% sur une dépense subventionnable de 52 128 Euros HT pour les travaux de restructuration du centre de première intervention.

Monsieur le Maire a exposé en fin de réunion, les problèmes rencontrés par la Commune de Vagney pour le maintien de sa piscine. La conclusion du débat est qu'il revient aux 3 communautés de communes de s'entendre en prenant la compétence Piscine. Dommartin pourrait alors envisager de se joindre à elles.

L'ordre du jour étant épuisé – Monsieur le Maire a levé la séance à 23 H 45.

A Dommartin les Remiremont, le 25 juin 2009

Le Secrétaire, Dr C. GRAVIER